

R  
P  
FFRONT PATRIOTIQUE RWANDAIS  
RWANDESE PATRIOTIC FRONTF  
P  
R

Paris, le 4 novembre 1991



à Monsieur Paul Dijoud  
Directeur des Affaires Africaines  
et Malgaches  
Ministère des Affaires Etrangères  
37, Quai d'Orsay  
75351 Paris

Monsieur le Directeur,

Dans le cadre des entretiens engagés entre le Front Patriotique Rwandais et le Gouvernement Rwandais suite à votre louable initiative, nous avons l'honneur de vous faire part de nos inquiétudes quant à la récurrence des assassinats organisés et orchestrés par les autorités rwandaises, notamment dans la commune de Kanzenze, région de Bugesera.

Selon des informations en notre possession, des personnes suivantes auraient été soit portées disparues, après arrestation, soit torturées, soit emprisonnées entre le 20 et le 30 octobre 1991.

Il s'agit de :

Groupe I : personnes arrêtées et présumées disparues :

1. Gakwerere Boseo, fils de Bukuru, secteur Kanazi, Cellule CYERU, arrêté le 22.10.91.
2. Karengera, fils de Kateragwa, secteur Kanazi, arrêté le même jour.
3. Cashirabake, arrêté le 21.10.91.
4. Rusanganwa, arrêté le 21.10.91.
5. Simon, petit-frère de Rusanganwa, arrêté le 21.10.91.
6. Ntigurirwa, arrêté le 21.10.91.
7. François, arrêté chez Musoni Assiel alors qu'il venait lui rendre visite le 21.10.91.
8. Innocent, arrêté dans les mêmes circonstances.

Groupe II : Personnes arrêtées, torturées, ayant payé 5.000 F RW d'amande :

1. Harerimawa.
2. Musoni Assiel.
3. Mutabaruka Saveri

Groupe III : Personnes torturées, immobilisées chez elles :

1. Sefigi
2. Kamana.
3. Muzungu.
4. Karibu.
5. Rurangirwa.
6. Ruhiza.
7. Sinzigaya